



Communiqué de presse

À Montpellier - 4 octobre 2025

Victoire contre la volonté préfectorale de trier les manifestant·es à Montpellier !

C'est une victoire importante pour notre union départementale Solidaires 34 dans la lutte contre la répression des manifestations et les atteintes aux droits fondamentaux.

L'article 2 de l'arrêté préfectoral pris hier pour encadrer la manifestation montpelliéraine, suspendu par le juge administratif, était bien comme nous l'avions dénoncé une "atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de manifester qui constitue une liberté fondamentale".

Malgré ses tentatives de justification, le préfet ne peut se prévaloir d'une demande des syndicats de trier les manifestant·es. Solidaires 34 ne s'est d'ailleurs pas rendu aux réunions avec le préfet, et n'aurait jamais cautionné cela.

Les groupuscules d'extrême droite sévissent déjà en toute impunité sous l'œil des forces de l'ordre, et ce malgré une débauche de moyens policiers pour "protéger les manifestant·es", comme l'avance le préfet. Nous l'avons malheureusement constaté le 18 septembre.

Depuis début septembre, le préfet a tenté de diviser la contestation, allant même jusqu'à qualifier la manifestation du 18 septembre d'hybride. Comme si des adhérent·es, militant·es et sympathisant·es syndicaux·ales n'étaient pas présent·es le 10 septembre !

Solidaires 34 soutient l'ensemble des mobilisations qui revendiquent plus de justice sociale et fiscale. Nous dénonçons une répression violente de la jeunesse, lycéen·nes ou étudiant·es mobilisé·es à Montpellier comme ailleurs, très présente tout ce mois de septembre dans la contestation.

Nous appelons les organisations de l'intersyndicale départementale à se réunir afin de répondre collectivement aux attaques du préfet de l'Hérault contre le droit de manifester.

Enfin, Solidaires 34 dénonce le communiqué de l'Union départementale de FO 34 du 2 octobre par lequel la centrale syndicale annonce avoir quitté le cortège en raison d'un slogan antisémite inacceptable et de slogans anti-police qu'elle aurait entendu dans le cortège des jeunes mobilisé·es. Cette allégation sans preuve est contredite par l'ensemble des témoins sur place. L'instrumentalisation de l'antisémitisme pour salir les personnes mobilisées est très grave, d'autant plus dans un contexte de forte répression policière et administrative.

Solidaires 34 rappelle son soutien aux mobilisations pour le peuple palestinien et pour la paix et rappelle que dénoncer les violences policières n'a jamais été un crime dans une démocratie.

✉ contact@solidaires34.org

🏠 23, rue Lakanal, Montpellier, 34090

📺 @solidaires_34

